École Barthélemy-Vimont

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement du 28 novembre 2024

Présences

☐ Hasna El Fessaoui, membre	
parent	
	☐ Stéphanie Bouchard, enseignante
membre parent	☑ Nicolas Bergeron, enseignant
⊠ Shamima Kalam Rotna,	□ Lorraine-Josée Mallette, enseignante
membre parent	☐ Nathalie Perreault, enseignante
⊠Yohann Hétu, membre parent	☐ Patricia Blanchette, enseignante substitut
+ comité	☑ Odette Huot, représentante du personnel professionnel
☐ Showkat Chowdhury,	☐ Adèle Dussault-Gagné, représentante du personnel professionnel substitut
membre parent	☐ Henriette Gelin, représentante du personnel technique et de soutien
⊠ Gajjar Chetna Ankit, membre	Ouarda Allaoui, représentante du personnel technique et de soutien substitut
parent	☐ Mehnaz Tariq, membre de la communauté
☐ Rachel Shugart, membre	
parent substitut	

Est également présent : Stéphane Brunet, direction

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée :

La présidence déclare la séance ouverte après vérification du quorum à 18 h 06.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Odette Huot APPUYÉ PAR Lorraine-Josée Mallette

D'adopter l'ordre du jour de la rencontre.

3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 21 octobre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Odette Huot APPUYÉ PAR : Nathalie Perreault

D'approuver le compte-rendu de la rencontre du 21 octobre dernier.

4. Sujets pour information, discussion, consultation et décision

M. Brunet informe le conseil qu'en raison de la grève chez Postes Canada, un délai supplémentaire est prévu avant de recevoir les affiches métalliques à placer sur la clôture de la cour de récréation de l'annexe.

M. Brunet nous informe qu'il a contacté l'agente communautaire du SPVM quant à la circulation près de l'école. Mme Mallette nous informe qu'elle a été témoin à plusieurs reprises de la présence d'agents depuis le début de l'année. M. Hétu nous dit qu'il est prêt à recontacter le SPVM au nom du conseil au besoin.

4.1 Charte de la langue française (informations)

M. Brunet nous informe que les communications de l'école sont assujetties à la Charte de la langue française. La Charte permet plusieurs exceptions où une autre langue que le français pourrait être utilisée pour communiquer avec les parents, par exemple pour des enjeux de santé, de sécurité, de services ou d'immigration récente.

Plusieurs commentaires sont faits quant à l'importance de maintenir des communications qui seront comprises par les parents.

4.2 Projet éducatif – suivi des travaux (informations)

M. Brunet informe le conseil qu'une journée pédagogique institutionnelle aura lieu le 4 décembre. L'équipe-école travaillera sur des moyens qui permettront d'atteindre les objectifs du projet éducatif.

4.3 Sorties éducatives (approbation)

IL EST PROPOSÉ PAR : Patricia Blanchette

APPUYÉ PAR : Henriette Gélin

D'approuver les sorties éducatives présentées dans le document.

4.4 PTRDI Plan triennal de répartition et destinations des immeubles (informations)

M. Brunet explique au conseil ce qu'est le PTRDI. Il informe également le conseil qu'aucun changement n'est prévu.

Par la suite, M. Brunet présente brièvement les projections du CSS pour les prochaines années ainsi que l'acte d'établissement.

Le sondage quant au PTRDI est rempli par le conseil et transmis au CSS.

4.5 Budget de fonctionnement et de formation du CÉ (consultation)

M. Brunet nous rappelle que le conseil a un budget de fonctionnement de 400\$ et un budget de 400\$ pour la formation. Une proposition des membres du conseil peut être faite d'ici la fin de l'année afin d'utiliser ces deux budgets conjointement pour les élèves, comme l'achat d'un chandail pour les finissants (comme les années passées). Le président rappelle que le comité de parents dispose également d'un budget pour la formation des membres du conseil. Le RCPAQ a insisté pour faire faire savoir que le tout était disponible.

4.6 Photo scolaire (discussion)

Les commentaires des membres présents sont très positifs, autant sur la qualité des photos que sur le processus.

4.7 Critères de sélection pour les directions (consultation)

Cette consultation annuelle est une obligation. Ce point est reporté à la fin.

Le sondage a été rempli par le conseil à la fin de la rencontre. M. Brunet s'est retiré pendant cette période.

4.8 Frais pour les journées pédagogiques au service de garde

Selon l'organisation scolaire, les frais devraient être augmentés pour les journées pédagogiques. L'augmentation proposée est de 10,75\$ à 11\$.

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Perreault APPUYÉ PAR : Lorraine-Josée Mallette

5. Informations

5.1 Informations du personnel

Les rencontres de parents se sont bien déroulées.

L'atelier de jonglerie à BVA a été un succès.

Un spectacle musical de Noël aura lieu le 13 décembre (BVM). Nathalie enverra l'information au conseil.

Un budget de 75\$ sera alloué à chaque groupe pour organiser un petit déjeuner de Noël.

Le comité de Noël se rencontrera le 2 décembre pour planifier ce qui sera fait au cours des prochaines semaines.

Les activités en lien avec le nouveau code de vie se poursuivent. Le comportement travaillé actuellement est : « Je suis poli et respectueux en gestes et en paroles. »

5.2 Informations du comité de parents, OPP et communauté

L'OPP a organisé des activités pour la fête de l'Halloween avec succès.

6. Correspondance et questions du public

Il n'y a pas de question du public.

7. Autres points

Il n'y a pas d'autres points.

8. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Odette Huot APPUYÉ PAR : Lorraine-Josée Mallette

La séance est levée à 19h28

Secrétaire de la rencontre : Nicolas Bergeron

Merci à Nicolas!

Révision du texte : Stéphane Brunet

F:\Direction\Dir\2024-2025\Conseil d'établissement CÉ\2025.02.05\Procès verbal du 2024.11.28.docx